



Nouveau bac : Blanquer et Vidal passent leur "grand oral"

PARU DANS LE JOURNAL DE DEMAIN - Les ministres de l'Education et de l'Enseignement supérieur, Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal, seront auditionnés mercredi au Sénat sur la réforme du bac. Partager sur :

Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal, les ministres de l'Education et de l'Enseignement supérieur, seront auditionnés mercredi par la commission culture et éducation au Sénat sur la réforme du bac. L'occasion de revenir sur les thèmes qui suscitent le plus de débat :

Les nouveaux programmes. Le ministre de l'Education a déjà annoncé lundi quelques ajustements pour tenir compte de certaines suggestions du comité de suivi. En mathématiques notamment, une des spécialités les plus problématiques (beaucoup d'élèves de première la jugent trop difficile), des groupes de niveaux seront mis en place. En français, il y aura moins de textes à étudier (entre 20 et 24 au lieu des 24 initialement prévus pour les lycéens de première générale), le contenu sera renouvelé par quart chaque année. En anglais, l'enseignement de spécialité sera un peu moins tourné vers des débouchés littéraires dès septembre 2020.

Les épreuves communes de contrôle continu (E3C), comptant pour 30% du nouvel examen. Alors que les élèves de première passeront la première session à partir du 20 janvier, les critiques se multiplient, et des professeurs appellent déjà à les boycotter.

L'organisation des conseils de classe et le rôle des professeurs principaux . En première, les séries S, L et ES ont été remplacées par des enseignements de spécialités. Résultat : les élèves de première n'ont désormais que 16 heures de cours en tronc commun. Un changement qui vient chambouler le groupe de la classe traditionnelle. Le ministre dit vouloir suivre les propositions du comité de suivi : organiser plutôt des "conseils d'enseignement de spécialité" et faire évoluer, pour les établissements qui le souhaitent, la fonction de professeur principal en "professeur référent d'un groupe d'élèves".

L'orientation - et le choix des "bonnes" spécialités - pour réussir dans l'enseignement supérieur. Les lycéens de première, qui ont choisi cette année trois spécialités (parmi douze), devront en abandonner une en terminale. D'où l'importance d'être guidé et de connaître les compétences attendues dans le supérieur, en vue notamment des futures inscriptions dans Parcoursup.

Dossiers :